



5 avril 2017 | Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Hénin-Beaumont : non à la répression antisyndicale !

La Fédération CGT des Services publics condamne avec la plus grande fermeté la mesure de révocation prononcée par le maire d'Hénin-Beaumont à l'encontre de René Gobert, secrétaire général du syndicat CGT des agents territoriaux de la collectivité.

Saisi sur la procédure de révocation engagée par le maire d'Hénin-Beaumont et motivée par des publications de René Gobert sur Facebook, le conseil de discipline du centre de gestion du Pas-de-Calais, composé de représentants syndicaux et d'élus territoriaux, s'était prononcé à l'unanimité pour un simple blâme.

Le maire d'Hénin-Beaumont a fait le choix d'ignorer cet avis et de prononcer une révocation avec effet immédiat sans attendre la décision à venir du conseil de discipline de recours, alors même qu'il sera tenu de le respecter.

Cette mesure autoritaire est révélatrice de la véritable nature du Front national, parti qui ne tolère pas la contradiction et combat les libertés syndicales.

À Hénin-Beaumont comme ailleurs, la liberté syndicale doit être respectée et renforcée, et la CGT continuera d'agir en ce sens.

Téléphone : 01 55 82 88 20

COMMUNIQUE